



Réf : MC/MS - 002

**Monsieur Patrice PAPET**  
**DG délégué à l'organisation,**  
**au dialogue social et aux RH de**  
**France télévisions**  
7, esplanade Henri de France  
75907 PARIS cedex 15

**Lettre ouverte**

Paris, le 5 janvier 2012

Monsieur le Directeur,

Les Délégués Syndicaux Centraux CGT de France télévisions considèrent que les conditions du dialogue ne sont pas réunies pour une rencontre avec vous sur les différents sujets que nous aurions dû aborder ce 3 janvier, date initialement retenue et que vous avez annulée la veille de façon totalement inconséquente.

Le choix délibéré d'exclure la CGT des nombreuses commissions de suivi de l'accord du 15 septembre signé avec le Snj, la Cfdt et Fo et donc de l'empêcher d'exercer ses prérogatives syndicales pose de lourdes questions sur la méthode des négociations. L'exclusion du premier syndicat de l'entreprise sur des sujets aussi importants que la déontologie et les principes professionnels des journalistes, la transposition dans le nouveau système salarial, le suivi de la politique salariale, contredit la Loi du 20 août 2008 sur la représentativité et va à l'encontre de la démocratie sociale.

Cette politique que vous conduisez et qui a pour but d'éradiquer toute contestation dans l'entreprise n'est pas acceptable. D'autant qu'on a cru comprendre que la direction allait poursuivre le morcellement des négociations et le renvoi des modalités d'application à de nouvelles commissions de suivi d'où les non signataires seraient potentiellement exclus. Face au refus de la CGT d'être contournée de la sorte, vous nous aviez proposé début décembre une rencontre bi latérale, qui ne s'est donc toujours pas tenue à ce jour.

Le mépris des instances représentatives du personnel, lisible dans la désorganisation chronique des relations sociales, l'absence de réunion du Comité de groupe France télévisions depuis août 2010, la tentative de liquider les CHSCT de proximité pendant un an, les positions contradictoires entre vous-mêmes et les représentants de la direction de l'information au Siège, les nombreuses suspensions de séance et incidents dans les instances, les difficultés inhabituelles pour l'expert du CCE (Cabinet Secafi Alpha) de mener à bien ses missions, l'enlisement des négociations notamment sur le fonctionnement des IRP (la dotation 2011 de certains

.../...

CE n'a toujours pas été versée !), etc., tout cela pénalise gravement et durablement l'exercice du dialogue social.

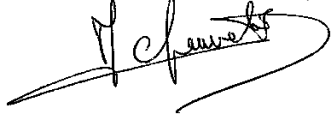
Cette situation est d'autant plus scandaleuse que dans le même temps la direction ne cesse de communiquer en externe comme en interne sur « la qualité des relations sociales » à France télévisions, « le climat positif des négociations », etc. Il en sera sans doute encore question lors du petit déjeuner que vous organisez avec une dizaine de journalistes vendredi 5 janvier, avec à l'ordre du jour l'accord journalistes, les négociations en cours, l'entreprise unique, etc. Cette distorsion entre le discours et la réalité exaspère et ne peut que déstabiliser encore plus les salariés. De notre point de vue, cette distorsion est la conséquence de l'absence de pilotage et de projet lisible pour l'entreprise.

Nous attendons donc le rétablissement de relations dignes de ce nom avec la CGT pour répondre à une invitation de votre part. Dans l'attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour la CGT de France télévisions,

Les délégués syndicaux centraux

Marc CHAUVELOT,



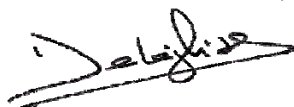
Sophie AROUET,



Jean-François TEALDI,



Luc DELEGLISE,



Pierre MOUCHEL,



Copie :

**Madame Murielle CHARLES, Directrice déléguée au dialogue social**